



Table des matières

4-5

Mot du maire Mot de la directrice générale

7

Portrait de la Ville

À propos de ma ville

8

Pointe-Claire en chiffres

9

Servir sa communauté

Les Services municipaux et leurs responsabilités

12

Conseil municipal et démocratie

Rencontrez votre maire et vos conseillères et conseillers

Districts de la Ville

Élections municipales

Comités consultatifs

15

Services aux citoyens

Demandes et permis en ligne

Comptoirs de services

Services de la bibliothèque

Plateforme en ligne Pointe-Claire vous consulte!

Outils de recherche en ligne

Système Info-neige

Médaille d'identification pour chien et frais d'enregistrement annuel

Location de chalets et de salles communautaires

Rampe de mise à l'eau

Wi-Fi public dans les bâtiments municipaux

18

Paiements des taxes

Taxes municipales

Droits sur les mutations immobilières

19

Entreprises locales, secteurs commerciaux et industries

Ce document est également disponible en version numérique sur le site Web de la Ville.

20

Collectes et points de collectes permanents

Bacs de collectes municipaux Points de collecte permanents

21

Culture, sports, loisirs et développement communautaire

Carte MULTI

Installations municipales culturelles, sportives et de loisirs

24

Prenez part à la fête!

Programmes culturels, sportifs et de loisirs

Camps de jour, programme des parcs et Centre des jeunes

Activités estivales

Activités hivernales

26

Événements à ne pas manquer à Pointe-Claire

28

Programmes et initiatives de la Ville

Accessibilité universelle

Services offerts aux personnes aînées

Programmes spéciaux d'aide financière, de produits d'hygiène et de commémoration

30

Réglementation municipale, sécurité publique et mesures d'urgence

Sécurité publique et services d'urgence

Nuisances

Ventes de garage

Consommation d'eau potable

Règlements municipaux

32

Services publics disponibles à Pointe-Claire

Infrastructures médicales

Écoles et centres d'éducation

Associations sportives et communautaires

Transport collectif

35

Nouveau au Québec, Canada

Mot du maire

Bonjour et bienvenue à Pointe-Claire!

Le déménagement peut être une expérience difficile et stressante. Toutefois, une fois que l'on a déballé quelques boîtes, pris son premier repas et que l'on commence à s'installer dans sa nouvelle demeure, il n'y a pas de sentiment plus agréable.

Je m'appelle Tim Thomas, et c'est un plaisir de me présenter et de vous souhaiter la bienvenue à Pointe-Claire. En tant que maire, mon rôle principal est de représenter toutes les citoyennes et tous les citoyens de la Ville. Je préside les réunions du conseil et je signe les documents juridiques en tant que premier représentant de la Ville de Pointe-Claire. En plus de veiller à ce que les règlements et les résolutions soient révisés ou mis en œuvre, je dois m'assurer que les revenus sont recueillis et utilisés conformément à la loi.

En 2023, nous avons lancé notre nouveau Plan stratégique, dans lequel nous décrivons nos nombreux engagements et les actions que nous prendrons pour contribuer au développement de notre communauté de manière responsable. Nous nous efforçons également de préserver le caractère unique de Pointe-Claire, en particulier la qualité de son milieu de vie. Le Plan souligne l'effort collectif de la population, des élues et élus, de la direction et de l'administration. Nous poursuivons la mise en valeur des attraits de notre espace urbain et misons sur notre esprit de communauté pour bâtir la ville de demain.

Merci d'avoir choisi de vivre à Pointe-Claire. Nous espérons que le guide qui suit vous aidera à connaître votre nouvelle ville et à découvrir tout ce qu'elle peut vous offrir.



Y-V-

Tim Thomas Maire

Mot de la directrice générale

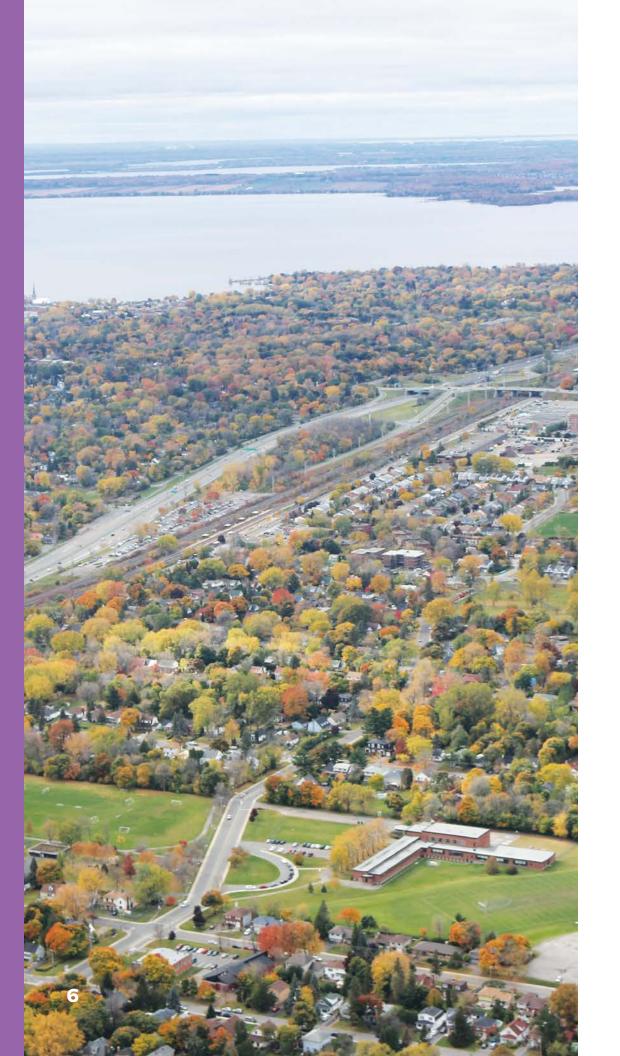
Bonjour et bienvenue dans votre nouvelle ville!

En tant que directrice générale, je relève du conseil municipal et j'assure la liaison entre le conseil et l'administration. Mon mandat est d'apporter un soutien aux élues et élus et à l'administration de la Ville. Je veille aussi à ce que les orientations du conseil soient mises en œuvre et que les volontés politiques soient réalisées. À cette fin, je m'occupe de la planification, de la coordination, de la supervision et de l'administration de toutes les opérations de la Ville. Mon équipe de direction et moi veillons à la mise en œuvre des orientations stratégiques et des actions qui en découlent, dans le but d'offrir à la population de Pointe-Claire des services de qualité. Nous nous engageons également à contribuer au développement de notre communauté et à la qualité de son milieu de vie de façon responsable, tout en préservant le caractère unique de Pointe-Claire.

À Pointe-Claire, nous sommes fiers d'adhérer aux valeurs d'inclusivité, d'accessibilité et de respect envers les autres. Il est important que chaque résidente et résident se sente en sécurité, bienvenu dans sa communauté, ait l'occasion de s'exprimer et d'influer sur les projets de la Ville ainsi que sur les initiatives prévues dans le Plan stratégique.



Karina VerdonDirectrice générale



Portrait de la ville

À propos de ma ville

Pointe-Claire est une municipalité de l'agglomération urbaine de Montréal qui compte une population croissante de plus de 33 000 habitantes et habitants.

La Ville est située sur les rives du lac Saint-Louis, un plan d'eau pittoresque sur lequel une grande partie de la programmation d'activités nautiques de la Ville est proposée. Le territoire compte 50 parcs publics et espaces verts dont les résidentes et résidents peuvent profiter, notamment le parc naturel Terra-Cotta. Cet espace vert urbain s'étend sur près de 40 hectares et offre à ses visiteuses et visiteurs 4,4 kilomètres de sentiers pédestres.

La Ville est également reconnue pour sa vaste canopée d'arbres matures sur l'ensemble de son territoire. L'harmonie entre la nature et la vie urbaine est l'un des nombreux attraits de Pointe-Claire.

La Ville est bien placée en termes de services de transport et de mobilité, car elle est située entre deux grands réseaux autoroutiers : l'autoroute Félix-Leclerc (40) au nord et l'autoroute du Souvenir (20) au sud. Pointe-Claire offre un service de taxi spécial pour les aîné(e)s, avec des trajets qui parcourent le territoire. De plus, les résidentes et résidents ont accès à un vaste réseau de services d'autobus publics et au train de banlieue Exo qui dessert Montréal et ses environs.

Un lieu idéal pour s'installer

Pointe-Claire compte plusieurs écoles primaires et secondaires sur son territoire, et une riche programmation de loisirs, de sports et de culture, ce qui en fait un milieu de vie attrayant pour toutes et tous.

Pointe-Claire en chiffres

33 488 résidents



68,1% de la population est bilingue(capable de parler français et anglais)

2 bâtiments de bibliothèque publique

Plus de 10 résidences pour personnes aînées

50 parcs et espaces verts



piscines extérieures

Plus de 20 km de pistes cyclables

3 965 ménages avec enfants 6
installations municipales
sportives, culturelles et de loisirs

18,9 km² de territoire



Données du recensement de la population de 2021 de Statistique Canada



Servir sa communauté

La Ville de Pointe-Claire compte plusieurs Services municipaux différents, chacun étant essentiel pour garantir un service de qualité, un milieu de vie sûr et sécuritaire et des infrastructures constamment à jour.



Les Services municipaux et leurs responsabilités

Chaque service a des rôles et responsabilités qui lui sont propres. Ils ont pour mission de servir les citoyennes et citoyens. L'organisation est axée sur ses objectifs, ses stratégies et sa mission et suit les grandes orientations du Plan stratégique de la Ville.

Direction générale

La principale responsabilité de la direction générale est de gérer les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de la Ville, de soutenir et de conseiller le maire et le conseil municipal et de veiller à la mise en œuvre du Plan stratégique de la Ville.

514 630-1237 direction_generale@pointe-claire.ca

Communications

Ce service est principalement responsable d'assurer le rayonnement de la Ville au moyen de divers outils de communication, de publications et de plateformes numériques.

514 630-1200 communications@pointe-claire.ca

Ressources humaines

Ce service est principalement responsable du soutien et de l'efficacité du personnel, du perfectionnement des employé(e)s, de l'embauche et de la mise en place de conditions de travail sécuritaires.

514 630-1300

Finances et taxation

Ce service voit à la préparation des budgets annuels et du Plan triennal d'immobilisations, la gestion des ressources financières de la Ville, des processus d'approvisionnement et du paiement des taxes.

514 630-1300, poste 1829 | taxes@pointe-claire.ca

Urbanisme

Ce service est principalement responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme, encadrant l'aménagement et le développement de la Ville, ainsi que de la délivrance des permis de construction et de rénovation.

514 630-1206 | urbanisme@pointe-claire.ca

Ingénierie

Ce service est principalement responsable de l'élaboration, de la planification et de la supervision des chantiers de construction d'infrastructures municipales, électriques et d'architecture du paysage.

514 630-1208 | ingenierie@pointe-claire.ca

Affaires juridiques et greffe

Ce service est principalement responsable de rédiger les règlements municipaux, de préparer les séances du conseil, et de superviser la gestion ainsi que la conservation des documents et archives de la Ville.

514 630-1228 | greffe@pointe-claire.ca

Inspection – sécurité publique

Ce service est principalement responsable de fournir de l'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par téléphone, par courriel et en personne, d'intervenir dans la mise en œuvre des mesures d'urgence et d'assurer le respect des règlements municipaux.

514 630-1234 | secpub@pointe-claire.ca

Travaux publics et immeubles

Ce service est principalement responsable de l'entretien des infrastructures municipales et des espaces publics, de la surveillance de la signalisation routière et du marquage au sol ainsi que de la gestion des diverses collectes municipales.

514 630-1230 | tp@pointe-claire.ca

Hôtel de ville

514 630-1200 | 451, boulevard Saint-Jean

Services de l'agglomération de Montréal

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), poste de quartier 5

393, boulevard Saint-Jean 514 280-0105 | pdq5@spvm.qc.ca

Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)

401, boulevard Saint-Jean | 514 280-0871

Culture, sports, loisirs et développement communautaire

Ce service est principalement responsable d'offrir à la communauté toute une gamme de services sportifs, de loisirs et culturels, des camps de jour et un programme pour les aîné(e)s, et des clubs de natation, de plongeon et de canoë kayak de compétition.

Loisirs

514 630-1214 recreation@pointe-claire.ca

Activités nautiques

514 630-1256 infocanoe@pointe-claire.ca

Centre culturel Stewart Hall

514 630-1220 stewarthall@pointe-claire.ca

Centre aquatique Pointe-Claire

514 630-1202 aquatique@pointe-claire.ca

Centre sportif Olive-Urquhart

514 630-1210 centresportif@pointe-claire.ca

Aréna Bob-Birnie

514 630-1211 arenabobbirnie@pointe-claire.ca

Bibliothèque publique de Pointe-Claire - Centrale

514 630-1218 bibliotheque@pointe-claire.ca

Bibliothèque publique de Pointe-Claire -Succursale Valois

514 630-1219

Conseil municipal et démocratie

Les membres du conseil municipal représentent les citoyennes et citoyens et prennent des décisions en fonction des orientations et des priorités d'action de la municipalité. Les grands projets entrepris par la Ville font suite à l'adoption de résolutions et doivent respecter les règlements en vigueur.

Les séances du conseil se tiennent une fois par mois, et la population peut y assister soit en ligne ou en personne. Seules les personnes présentes peuvent poser des questions au maire et aux conseillères et conseillers. L'ordre du jour est disponible le vendredi précédant la séance sur le site Web de la Ville. Vous retrouverez aussi la webdiffusion et le procès-verbal de la séance du conseil sur pointe-claire.ca.

Des séances extraordinaires peuvent également être tenues, au besoin, pour discuter d'un sujet ou d'un enjeu important, pour adopter un nouveau règlement ou pour prendre une décision particulière touchant la population de Pointe-Claire.

Rencontrer votre maire et vos conseillères et conseillers



Tim Thomas Maire 514 630-1207 tim.thomas@ pointe-claire.ca



Claude Cousineau Conseiller, District 1 Cedar / Le Village 514 630-1288 claude.cousineau@ pointe-claire.ca



Paul Bissonnette Conseiller, District 2 Lakeside 514 630-1289 paul.bissonnette@ pointe-claire.ca



Kelly Thorstad-Cullen Conseillère, District 3 Valois 514 630-1290 kelly.thorstad-cullen@ pointe-claire.ca



Tara Stainforth
Conseillère, District 4
Cedar Park Heights
514 630-1291
tara.stainforth@
pointe-claire.ca



Cynthia Homan
Conseillère, District 5
Lakeside Heights
514 630-1292
cynthia.homan@
pointe-claire.ca



Bruno Tremblay Conseiller, District 6 Seigniory 514 630-1293 bruno.tremblay@ pointe-claire.ca



Eric Stork
Conseiller, District 7
Northview
514 630-1294
eric.stork@
pointe-claire.ca



Brent Cowan Conseiller, District 8 Oneida 514 630-1295 brent.cowan@ pointe-claire.ca

Districts de la Ville

Le territoire se divise en huit districts électoraux :

District 1 – Cedar / Le Village

District 4 – Cedar Park Heights

District 7 – Northview

District 2 – Lakeside

District 5 - Lakeside Heights

- District 8 - Oneida

District 3 – Valois

District 6 - Seigniory

Les conseillères et conseillers sont ainsi élu(e)s par les électrices et électeurs du district où elles et ils ont soumis leurs candidatures. Une fois élus, elles et ils doivent prendre toute leur décision dans l'intérêt supérieur de la ville et pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.



Élections municipales

Pendant les périodes électorales, les résidentes et résidents éligibles auront la possibilité de voter pour la mairesse ou le maire de la Ville ainsi que la ou le membre du conseil municipal qui représente leur district. Il est très important d'exercer son droit de vote, car la candidate ou le candidat élu(e) mairesse ou maire de Pointe-Claire représentera l'ensemble de la municipalité.

Comités consultatifs

La Ville de Pointe-Claire peut compter sur plusieurs comités consultatifs pour élaborer sa vision et affiner ses politiques dans certains secteurs.

Ces comités, constitués de citoyennes et de citoyens, de membres du personnel et du conseil municipal de la Ville, se réunissent régulièrement pour discuter d'enjeux et d'idées, afin de faire des recommandations au conseil municipal. Ces propositions sont faites pour s'assurer que les services et les orientations de la Ville répondent toujours aux besoins de la population.

Les résidentes et résidents peuvent devenir membres de ces comités :

- Comité consultatif d'art public
- Comité consultatif de la bibliothèque
- Comité consultatif en environnement et en développement durable
- Comité consultatif jeunesse
- Comité consultatif de Stewart Hall
- Comité consultatif d'urbanisme

Des appels de candidatures pour ces comités ont lieu tout au long de l'année, lorsque des sièges deviennent vacants. Ils sont affichés sur le site Web et sur les pages de réseaux sociaux de la Ville.



Services aux citoyens

Le site Web de la Ville, pointe-claire.ca, contient de multiples informations pouvant répondre à vos interrogations. Son moteur de recherche permet de trouver le service ou l'information recherchée. Les résidentes et résidents peuvent également nous appeler. nous écrire ou se rendre à l'hôtel de ville, où un membre de notre équipe du service à la clientèle se fera un plaisir de les aider.

Demandes et permis en ligne

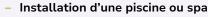
Les citoyennes et citoyens peuvent soumettre toute demande non urgente en utilisant notre plateforme de Demande d'intervention, accessible sur notre page Web intitulée **Demandes en ligne**. Voici les types de requêtes les plus courantes :

- Signaler à la Ville un lampadaire ou un mobilier défectueux
- Remplir une demande de subvention
- Signaler un nid-de-poule

Cette plateforme de demande en ligne permet également aux résidentes et résidents de faire des demandes de permis :

- Abattage d'arbres
- Agrandissement
- Installation d'une clôture

- Installation d'un appareil mécanique



- Et plus encore





Où trouver des informations:

- Sur notre site Web : pointe-claire.ca
- Sur nos canaux de médias sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn (nom d'utilisateur: Ville de Pointe-Claire / City of Pointe-Claire) et X (nom d'utilisateur : Pointe-Claire)
- Sur les babillards électroniques de la Ville
- Dans notre infolettre municipale et notre info-loisirs (inscrivez-vous sur notre site Web!)
- Sur le portail (biblio.pointe-claire.ca) et le blogue (pcplblogue.wordpress. com) de la bibliothèque
- Au moyen du système d'alerte automatisé de la Ville, CodeRED : visitez public.coderedweb.com ou téléchargez l'application pour téléphone intelligent
- Sur notre plateforme de participation communautaire en ligne, Pointe-Claire vous consulte!: consultation.pointe-claire.ca

Nous avons également une vaste gamme de publications imprimées que nous envoyons aux résidentes et résidents chaque année, notamment le Guide des bonnes pratiques du tri des matières, le bulletin municipal Vivre à Pointe Claire et le Guide des mesures d'urgence.

Comptoirs de services



Différents comptoirs de services sont situés à l'hôtel de ville afin de vous offrir le meilleur service possible. Pour obtenir de l'aide, poser une question ou effectuer un paiement, rendez-vous aux comptoirs de l'Urbanisme, de la Taxation, des Loisirs, des Travaux publics et Ingénierie ou au comptoir multiservices.

Les résidentes et résidents peuvent se rendre à l'hôtel de ville pour:

- Payer leurs taxes municipales ou leurs taxes d'eau, des permis ou des licences pour chiens
- Obtenir ou renouveler la carte MULTI, une carte d'identité qui permet de s'inscrire à des services et à des activités
- Acheter des barils de pluie, des composteurs domestiques ou obtenir un cône de compost
- Remplir une demande de subvention pour des couches ou des produits d'hygiène réutilisables
- Remplir une demande pour les programmes commémoratifs : Une naissance, une mémoire, un arbre ou Bancs commémoratifs
- Faire authentifier des documents par un ou une commissaire à l'assermentation (sur rendez-vous seulement)
- Payer un constat d'infraction de la Ville de Montréal

Services de la bibliothèque





Les services de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire sont offerts dans deux édifices : Centrale et Succursale Valois. Les deux installations proposent de nombreuses activités pour tous les âges, notamment des conférences, des récits de voyage, des clubs de lecture, des activités artistiques et manuelles, etc. La programmation complète est disponible sur **pointe-claire.ca** et sur le portail de la bibliothèque **biblio.pointe-claire.ca**.

Un portail Web et un catalogue sont mis à la disposition des visiteuses et visiteurs pour accéder à un large éventail d'informations sur la Bibliothèque publique de Pointe-Claire.

Plateforme en lignePointe-Claire vous consulte!

Cette plateforme de consultation permet aux résidentes et résidents de donner leurs opinions sur différents sujets. Elle permet à toutes et à tous de contribuer directement à l'avenir du paysage urbain de la communauté de Pointe-Claire, et de prendre part aux différents projets de revitalisation et à de nombreux autres projets et initiatives à l'échelle de la Ville.

Pour consulter cette plateforme en ligne, visitez le site **consultation.pointe-claire.ca**.

Outils de recherche en ligne

En plus du moteur de recherche général du site Web, il y a deux outils de recherche spécifiques permettant aux internautes de trouver des informations détaillées.

Recherche par adresse

Permet aux utilisatrices et utilisateurs de connaître le nom de leur conseillère ou conseiller municipal(e), le nom et numéro de leur district ainsi que l'horaire de leurs collectes.

Recherche par matière

Permet de trouver rapidement les moyens appropriés de se débarrasser de divers biens et déchets ménagers.

Système Info-neige 📜



Le stationnement sur rue entre minuit et 7 h est interdit du 15 novembre au 15 avril sur l'ensemble du territoire. Toutefois, le système Info-neige vous permet de vérifier si le stationnement de nuit dans la rue est exceptionnellement autorisé certains soirs, tout en respectant la signalisation en place.

Pour savoir si le stationnement est autorisé ou non, vous devez :

- Consulter la page Web **Info-neige** de la Ville tous les jours après 17 h

- Appeler la ligne Info-neige tous les jours après 17 h au 514 630-1205

Rampe de mise à l'eau

Les résidentes et résidents ont accès à une rampe de mise à l'eau saisonnière pour embarcation située dans le parc Alexandre-Bourgeau. Toutefois, un permis est nécessaire entre juin et septembre pour utiliser ce point d'accès et pour garer un véhicule avec une remorque pour bateau dans le stationnement adjacent.

Les demandes de permis doivent être remplies en ligne dans la section Demandes en ligne du site Web.

Médaille d'identification pour chien et frais d'enregistrement annuel

La médaille d'identification et le paiement des frais d'enregistrement annuels sont obligatoires pour chaque chien et peuvent être effectués sur la plateforme d'enregistrement en ligne **emili.pet**. En guelgues clics, vous pouvez créer votre compte et le profil de chacun de vos chiens. Vous pouvez également planifier des rappels pour être à jour et effectuer votre paiement en ligne.

Location de chalets et de salles communautaires



Les résidentes et résidents peuvent réserver l'un des nombreux chalets de Pointe-Claire pour des réunions, des fêtes de famille, de grands événements ou tout autre rassemblement social. Pour faire une réservation ou pour consulter les chalets disponibles, visitez notre page Web Location de salles et de chalets.

Wi-Fi public dans les bâtiments municipaux

Pointe-Claire offre l'accès à son Wi-Fi rapide et fiable, sans frais, dans de nombreux édifices municipaux. Pour vous connecter au réseau, vous devez suivre les étapes suivantes :

- Ouvrez les paramètres Wi-Fi de votre appareil
- Cliquez sur le réseau nommé PubliqueVPC et cliquez sur « Se connecter »
- Votre appareil sera redirigé vers la page de connexion, où il vous sera demandé d'accepter les termes et conditions

Paiements des taxes

Si vous êtes propriétaire d'une résidence ou d'un immeuble, il est important de connaître les périodes d'imposition annuelles et les façons de payer vos taxes. Il est possible de payer son compte de taxes municipales annuel, la taxe d'eau ou les droits de mutation (taxe de bienvenue) en suivant les étapes ci-dessous ou en se présentant au comptoir de la taxation de l'hôtel de ville.

Taxes municipales

Vous pouvez utiliser l'une de ces quatre méthodes de paiement pour payer vos taxes municipales :

- Votre institution financière (en personne, en ligne ou à un guichet automatique)
- Le mode de paiement préautorisé
- Le comptoir de la taxation de l'hôtel de ville (Interac, chèque ou espèces)
- L'envoi d'un chèque par courrier dans l'enveloppe prévue à cet effet

Les comptes de taxes municipales annuels sont envoyés au début de chaque année, et les dates limites de paiement pour les deux versements sont en février et en mai. Le compte de la taxe d'eau est généralement envoyé au cours du mois de septembre et est payable en octobre si le solde est inférieur à 300 \$ ou en deux versements, en octobre et décembre, si le solde est supérieur à 300 \$. Le relevé de taxes sur l'eau varie selon le type de logement.

Vous pouvez également vous abonner au service de compte en ligne, ce qui vous permettra d'être avisé par courrier électronique lorsqu'un nouveau document sera disponible dans votre compte. En vous inscrivant à ce service, vous avez l'option de ne plus recevoir de factures papier. Pour vous inscrire, visitez la page Taxation.

Ce service en ligne vous permet de consulter vos documents (relevés et factures), d'accéder à votre solde et à vos relevés de compte et de recevoir des rappels pour les prochaines échéances.

Droits sur les mutations immobilières

Les droits sur les mutations immobilières, souvent appelés « taxe de bienvenue », représentent une somme d'argent que tout propriétaire doit payer à l'achat d'un bien immobilier. Cette somme doit être payée 30 jours après la date de facturation.



Entreprises locales, secteurs commerciaux et industries

Il existe de nombreux secteurs à Pointe-Claire, notamment des zones résidentielles et commerciales et des secteurs d'affaires. Parmi ces secteurs, on peut citer les suivants :

- Le village de Pointe-Claire et le village Valois : Deux des secteurs commerciaux de la Ville, les villages de Pointe-Claire et Valois, disposent d'une variété de petits commerces, de boutiques, de cafés et d'entreprises locales dont toutes et tous peuvent profiter.
- Secteurs commerciaux: Il y a plusieurs centres commerciaux, magasins de détail, restaurants et bistros, ainsi que des épiceries à Pointe-Claire. Le CF Fairview Pointe-Claire (6801, route Transcanadienne) est le plus grand centre commercial de la région.
- Secteur industriel : Pointe-Claire compte également un grand secteur industriel, dans lequel des usines de fabrication, des entrepôts et d'autres entreprises industrielles exercent leurs activités.



Collectes et points de collectes permanents



Pour éliminer convenablement vos matières résiduelles, Pointe-Claire offre une grande variété de collectes porte-à-porte, de points de collectes permanents et d'autres moyens pour vous aider à bien trier vos déchets.

La Ville publie un Guide des bonnes pratiques du tri des matières, qui informent les résidentes et résidents des jours de collectes et des différents types de collectes saisonnières (Écocentres, feuilles et branches, encombrants, etc.) et de plusieurs informations relatives aux collectes municipales. Des versions numériques sont disponibles sur notre site Web. Une copie papier du calendrier et du guide peut être obtenue à l'hôtel de ville.

Visitez la page Calendrier des collectes et Guide du tri des matières sur notre site Web pour en savoir plus.

Bacs de collecte municipaux

Il est possible de demander un bac de collecte sur la page Web des **Demandes en ligne**. La Ville fournit aux résidentes et aux résidents, ainsi qu'aux entreprises, des bacs pour la collecte des matières recyclables et des matières organiques.

Ces bacs ne peuvent pas être utilisés pour les ordures. Les citoyennes et citoyens doivent donc se procurer un conteneur ou un bac pour la collecte de leurs ordures ménagères. Il est recommandé que ce bac soit de couleur grise ou noire. Il ne doit pas être bleu, vert, ou brun, afin d'éviter toute confusion avec d'autres bacs. Les spécifications des bacs sont disponibles sur le site Web de la Ville.

Votre bac de récupération ou de compostage est endommagé? Demandez sa réparation ou son remplacement dans la section Demandes en ligne de notre site Web.

Points de collecte permanents

La Ville invite les citoyennes et citoyens à profiter des nombreux points de collectes permanents dans ses installations municipales. Vous pourrez vous départir des petits articles électroniques, de piles, d'articles en liège et en polystyrène (styromousse). Pour savoir où trouver les points de collectes permanents, consultez la section Collectes de notre site Web.



Culture, sports, loisirs et développement communautaire

La Ville de Pointe-Claire est réputée non seulement pour la qualité et la variété de ses services municipaux, mais aussi pour son importante programmation dans les domaines de la culture, des sports et des loisirs. Il y en a pour tous les âges et pour tous les niveaux d'habileté.

Carte MULTI

La carte MULTI permet aux résidentes et résidents de s'inscrire aux activités proposées par la Ville. Elle sert également de preuve de résidence, de carte de bibliothèque et elle est nécessaire pour accéder à la programmation de la Ville.



Pour obtenir votre carte MULTI, vous devez vous présenter en personne à l'un des endroits suivants : à la Bibliothèque centrale, à l'hôtel de ville, au Centre aquatique Pointe-Claire ou au Centre sportif Olive-Urquhart. Vous devez avoir une pièce d'identité valide et une preuve de résidence où figurent les noms et adresse de chacun des membres de votre famille. Consultez le site Web de la Ville pour savoir ce qui constitue une preuve de résidence.

Plateforme d'inscription en ligne LUDIK

LUDIK (**ludik.pointe-claire.ca**) est la plateforme d'inscription en ligne de Pointe-Claire. Elle permet de vous inscrire à divers événements, cours et autres activités organisées par la Ville. Pour utiliser cet outil d'inscription en ligne, les résidentes et résidents doivent obtenir une carte MULTI.





Installations municipales culturelles, sportives et de loisirs

Centre culturel Stewart Hall

Le Centre culturel Stewart Hall, ainsi que sa Galerie d'art, sont la fierté culturelle de Pointe-Claire. Ce bâtiment historique, situé sur la rive du lac Saint-Louis, est la plaque tournante en matière de culture et d'art.

Tout au long de l'année, le Centre culturel présente des concerts et expose des œuvres réalisées par des artistes locaux et internationaux. L'établissement propose également une vaste programmation culturelle pour tous les âges et tous les intérêts. La programmation saisonnière est disponible sur notre site Web.

Centre sportif Olive-Urquhart

Le Centre sportif Olive-Urquhart comblera les passionné(e)s de sport et de conditionnement physique. Vous y trouverez une variété d'activités: soccer, basketball, volleyball, badminton, pickleball, périodes de natation récréative, cours de conditionnement physique, salle de musculation, et bien plus encore. Vous trouverez la programmation sur le site Web.

Centre aquatique Pointe-Claire

Le Centre aquatique Pointe-Claire est une installation reconnue au niveau national. Elle comprend trois piscines et une pataugeoire, dont un bassin olympique où se sont déroulées plusieurs compétitions de haut niveau. En plus des heures de natation récréative et de l'accès à une salle de musculation, le Centre propose une programmation variée pour les nageuses et nageurs, qu'elles ou qu'ils soient débutant(e)s ou expérimenté(e)s, ainsi que des cours de conditionnement physique et de sauvetage. Vous pouvez consultez la programmation du Centre aquatique sur le site Web.

Centre nautique de la Baie-de-Valois

Le Centre nautique de la Baie-de-Valois s'anime au printemps et en été avec une programmation saisonnière passionnante pour tous les âges. Le lac Saint-Louis n'est pas seulement un lieu splendide, c'est aussi un environnement idéal pour toutes les activités nautiques, aquatiques et sportives. Consultez sa programmation saisonnière ainsi que les conditions de navigation sur notre site Web.

Les résidentes et résidents peuvent également louer des canoës, des kayaks, des pédalos et d'autres embarcations pour profiter de la nature à leur propre rythme.

Clubs compétitifs

Les Clubs aquatique et de canoë kayak, reconnus au niveau national, forment des athlètes dans le domaine depuis plusieurs décennies. La qualité de l'encadrement, de l'environnement sportif et des installations a valu aux Clubs une réputation d'excellence. Pour plus d'information, visitez la page web du Club aquatique et celle du Club de canoë kayak (pccanoekayak.ca).

Aréna Bob-Birnie

L'aréna Bob-Birnie dispose de deux grandes surfaces de glace. Avec ses nombreuses activités sur patinoire, dont le hockey familial, le patinage libre et les séances de ringuette, ainsi que les commodités pour les visiteuses et les visiteurs, comme la cantine et l'atelier de réparation et d'entretien de l'équipement, cette installation sportive saura vous combler, quels que soient vos intérêts. Consultez l'horaire des activités publiques et des séances de patinage notre site Web.

Bibliothèque publique de Pointe-Claire

La Bibliothèque publique de Pointe-Claire est un lieu de découvertes culturelles. d'enrichissement, de rencontres et de détente. C'est un service incontournable qui évolue au rythme des nouvelles technologies et qui est accessible aux résidentes et résidents à deux endroits : la Bibliothèque centrale et la Succursale Valois. Visitez la page Web Culture et bibliothèque pour en savoir plus.



Prenez part à la fête!

Programmes culturels, sportifs et de loisirs

Que vous aimiez les activités de plein air, la natation, la plongée, les cours de conditionnement physique, les événements culturels, l'artisanat ou les concerts, il y en a pour tous les goûts, quel que soit votre âge et vos capacités.

La section Bibliothèque, culture, sports et loisirs est mise à jour chaque saison avec de nouvelles activités passionnantes pour tous.

Camps de jour, programme des parcs et Centre des jeunes

En été, la Ville de Pointe-Claire offre une vaste gamme de camps culturels, récréatifs, sportifs et de pagayage, ainsi qu'un camp de la relâche scolaire pour les enfants et les adolescent(e)s en hiver. Les résidentes et résidents bénéficient d'un accès prioritaire pour l'inscription à tous les camps de jour.

La Ville propose également une programmation dans les parcs et un Centre des jeunes, qui ne nécessitent pas d'inscription. Les activités qui sont offertes aux jeunes leur permettent de participer à des loisirs amusants et intéressants avec d'autres membres de la communauté. Visitez le site Web de la Ville pour plus d'informations.



Activités estivales

Une variété de services et d'activités est proposée pendant la saison estivale.

Plusieurs parcs et espaces verts sont équipés d'aires de jeux, d'installations sportives et de mobiliers extérieurs accessibles. Les sportives et sportifs peuvent s'attendre à un large éventail de services de loisirs et de sport, notamment :

- Terrains de soccer naturels et synthétiques
- Terrains de baseball et de softball
- Terrains de tennis, de pickleball et de basketball
- Parc de planche à roulettes et un parcours d'entraînement extérieur
- Terrains de boulingrin
- Parcs à chiens

Pour localiser nos parcs et espaces verts et voir les services offerts, consultez la Carte interactive sur notre site Web et choisissez l'activité souhaitée.

Piscines extérieures et jeux d'eau

Profitez d'un moment de fraîcheur dans l'une des sept piscines extérieures chauffées, ouvertes tout l'été. Des associations partenaires, gérées par des bénévoles, organisent les activités de chacune des piscines. Pour vous inscrire et trouver la piscine la plus proche de chez vous, visitez nos pages Web **Jeux d'eau** et Piscines extérieures.

Vous pouvez également vous rafraîchir à l'un de nos deux jeux d'eau : au parc Valois (40, avenue de la Baie-de-Valois) et au parc Augusta (avenue Augusta).



Patinoires extérieures

Pointe-Claire s'assure que les résidentes et résidents profitent pleinement de la saison hivernale malgré le temps froid! La Ville offre deux patinoires réfrigérées pour le plaisir de tous : un anneau de glace situé dans le village de Pointe-Claire et une patinoire de hockey située au parc Valois.

Il y a également neuf patinoires extérieures naturelles, situées dans divers parcs de la Ville, entretenues et resurfacées tout au long de l'hiver. Pour trouver la patinoire la plus proche de chez vous et vérifier son état, consultez la page Web consacrée aux patinoires extérieures.

Pistes de ski de fond et sentiers hivernaux

Pendant la saison hivernale, la Ville collabore avec le Club de golf Beaconsfield pour mettre à la disposition du public des pistes de ski de fond et des sentiers de marche. Ces sentiers sont régulièrement entretenus et damés, sans sel ni abrasifs, afin de préserver le cadre naturel et l'expérience globale du visiteur. Consultez notre site Web pour connaître l'état de ces sentiers.

Certains parcs de la ville offrent également des sentiers de randonnée hivernale, notamment le parc Terra-Cotta, où les résidentes et résidents peuvent pratiquer la raquette et la marche nordique. Consultez le site Web de la Ville pour plus d'information.



Événements à ne pas manquer à Pointe-Claire

À noter dans vos agendas! Plusieurs événements majeurs sont organisés tout au long de l'année, permettant à la communauté de se réunir et de célébrer.

Printemps et été

Jour de la Terre

La Ville veille à souligner chaque année le Jour de la Terre, afin de sensibiliser toutes les citoyennes et tous les citoyens à l'importance de la protection de notre planète. Une distribution d'arbres ainsi que des activités culturelles et de loisirs sont proposées pour l'occasion.

Rendez-vous culturel

Les visiteuses et visiteurs seront plongé(e)s dans des divertissements culturels tout au long de la journée, notamment des spectacles, des ateliers d'art et des démonstrations d'artisan(ne)s.

Journée des Travaux publics

La très attendue Journée des Travaux publics est l'occasion pour petits et grands de découvrir notre Service des travaux publics et immeubles, leurs machines impressionnantes et le travail accomplit par nos équipes au quotidien.

Fête nationale du Québec

Pointe-Claire organise des festivités pour célébrer la Fête nationale du Québec : maquillage, jeux gonflables, spectacles musicaux, et bien plus encore!

Fête du Canada

Des spectacles et diverses activités sont proposés pour célébrer la Fête du Canada!

Journées de Pointe-Claire

Cet événement, très apprécié des citoyennes et citoyens, propose une semaine de célébration de notre grande municipalité. Un programme quotidien est communiqué à tous, mettant en évidence la liste des activités, des camions-restaurants, des spectacles et des festivités du jour!

Automne et hiver

Halloween

La Ville organise des activités amusantes sur le thème de l'Halloween pour tous les âges! Que vous aimiez le côté effrayant de l'Halloween ou simplement les bonbons, tout le monde est le bienvenu pour profiter des festivités.

Jour du Souvenir

Pointe-Claire profite de l'occasion pour commémorer la contribution de nos anciens combattants et leur rendre hommage.

Village en lumières

Cette tradition annuelle consiste à illuminer l'arbre de Noël du village de Pointe-Claire et à profiter des diverses activités du temps des Fêtes offertes aux visiteuses et visiteurs.

Train des Fêtes

Le Train des Fêtes est un train magique décoré de lumières et de scintillements qui émerveille tous ceux et celles qui ont l'occasion de le voir passer à Pointe-Claire. Des activités amusantes sur le thème des Fêtes sont également proposées lors de cette soirée.

Salon des artisans de Pointe-Claire

Cette foire artisanale annuelle présente les créations originales de plusieurs artisanes et artisans locaux. Les œuvres exposées comprennent la poterie, les bijoux, les fibres décoratives, le verre, le bois et bien plus encore.

Carnaval d'hiver

Le Carnaval d'hiver de Pointe-Claire est rempli d'activités familiales amusantes, de jeux gonflables, de chocolats chauds pour profiter des plaisirs d'hiver!



Suivez-nous sur les médias sociaux et inscrivez-vous à notre infolettre pour ne pas manquer un événement spécial! (Voir page 15).

Programmes et initiatives de la Ville

Dans le cadre de son Plan stratégique 2023-2030, Pointe-Claire s'efforce de créer un milieu de vie positif, axé sur la communauté, bienveillant et accueillant pour toutes ses résidentes et tous ses résidents.

Accessibilité universelle

La Ville s'applique à rendre ses bâtiments municipaux, ses installations publiques et ses espaces verts, ainsi que ses évènements et activités, accessibles et inclusifs pour toutes et tous. L'intégration des personnes en situation de handicap est de la plus haute importance, c'est pourquoi Pointe-Claire a ciblé plusieurs actions clés pour favoriser l'inclusion et le renforcement de la communauté. Parmi ces actions, mentionnons :

- Le sous-titrage pour le webdiffusion des séances du conseil;
- Prêt d'appareils pour les personnes ayant une déficience auditive;
- Aménagement de rampes d'accès, d'entrées accessibles, de portes automatiques et d'ascenseurs dans divers bâtiments municipaux;
- Panneaux avec signalisation tactile en braille dans les installations municipales pour les personnes ayant une déficience visuelle;
- Aménagement de parcs accessibles et inclusifs, tel que le parc Tony-Proudfoot;
- Service de prêt de documents à domicile pour les résident(e)s de Pointe-Claire qui sont incapables de se déplacer à la Bibliothèque publique de Pointe-Claire pour des raisons de mobilité réduite, de santé ou d'incapacité physique.

Pour en savoir plus sur les efforts de la Ville en matière d'accessibilité universelle, consultez notre page Web consacrée à ce sujet ou venez parler à un membre du personnel dans l'un de nos édifices municipaux.

Services offerts aux personnes aînées

La Ville veille à ce que les résidentes et résidents âgé(e)s bénéficient de services de qualité conçus pour répondre à leurs besoins. Cela inclut un soutien financier, un programme d'aide et une programmation de loisirs au Centre des aînés.

- Soutien financier: Un soutien financier est offert par la Ville aux personnes aînées bénéficiaires du programme fédéral de Supplément de revenu garanti.
- Centre des aînés: Le Centre offre aux personnes âgées de 60 ans et plus un environnement accueillant ainsi que divers programmes et activités.
- Bonjour amical: Afin de briser l'isolement, ce programme offre aux résidentes et résidents agé(e)s de 65 ans et plus la possibilité de recevoir un appel téléphonique d'une ou d'un bénévole.
- Navette Or de la STM ou service de taxi: La Navette Or de la STM est un service de transport facile et efficace pour aider les personnes aînées à se déplacer dans la Ville.
- Programme d'aide au troisième âge: Des services à domicile d'entretien ménager et extérieur sont fournis par des étudiant(e)s, y compris la tonte de la pelouse et le déneigement.

Programmes spéciaux d'aide financière, de produits d'hygiène et de commémoration

Programme d'aide financière

Dans le but de promouvoir la participation de toute la communauté aux activités sportives, culturelles et de loisirs, la Ville offre un programme de soutien financier aux familles à faible revenu. Cette subvention peut s'appliquer aux activités municipales et à celles gérées par des organisations à but non lucratif en partenariat avec la Ville.

Consultez la page Web du Programme d'aide financière pour les loisirs pour en savoir plus sur l'admissibilité et sur les façons de présenter une demande.

Subvention pour des produits d'hygiène réutilisables

La Ville a mis en place un programme de subvention pour l'achat de couches lavables ainsi que de produits réutilisables de protection menstruelle, de produits pour l'énurésie nocturne et de produits d'incontinence. Pour bénéficier de cette subvention et pour en savoir plus sur les exigences et les conditions, visitez la page Web Subvention pour produits d'hygiène.

Programmes commémoratifs

Le programme Une naissance, une mémoire, un arbre permet aux citoyennes et citoyens de faire planter un arbre sur le domaine public pour souligner une naissance ou commémorer le décès d'un être cher. La Ville offre également aux résidentes et résidents la possibilité de faire installer une plaque sur un banc public de son territoire en mémoire d'une personne choisie. Pour en savoir plus, consultez la page Web des Programmes naissance et commémoration.



Réglementation municipale, sécurité publique et mesures d'urgence

La Ville a mis en place divers règlements municipaux et mesures d'urgence pour veiller à la sécurité, au bien-être et à la qualité de vie de ses résidentes et résidents.

Sécurité publique et services d'urgence

La population de Pointe-Claire peut se sentir en sécurité en sachant que leur municipalité assure leur protection, leur sécurité et le respect des règlements municipaux par l'entremise de ses divers services de sécurité publique : le Service de l'inspection – sécurité publique et l'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire.

Le Service des travaux publics et immeubles de la Ville est également responsable de la sécurité des citoyennes et citoyens, car il veille en permanence au bon fonctionnement de toutes les infrastructures sur l'ensemble du territoire.

Tous et toutes sont également soutenus par les services d'urgence de l'agglomération de Montréal, qui comprennent le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). La Ville de Montréal gère également l'eau potable pour l'ensemble de la Ville de Pointe-Claire.

Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire

L'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire (USVPC) est un organisme bénévole formé de professionnelles et professionnels au service de la communauté. Ils peuvent intervenir en situation d'urgence ou lors d'un incident menaçant la santé et la sécurité du public.

Pour en savoir plus sur leur mission et leurs responsabilités, ou pour déposer votre candidature et faire partie de leur équipe, visitez la page Web de l'**Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire**. Vous pouvez également les contacter directement par courriel au **rescueunit@pointe-claire.ca** ou en appelant le 514 630-1224.



Mesures d'urgence et préparation aux situations d'urgence

Afin de sensibiliser les résidentes et résidents aux différentes situations d'urgence et à l'importance de la préparation, la Ville a élaboré un Guide des mesures d'urgence. Ce livret est disponible en version numérique sur notre page Web consacrée aux mesures d'urgence, et des exemplaires papier sont également disponibles à l'hôtel de ville.









Nuisances

Pour que vous et vos voisin(ne)s puissiez profiter de votre espace de vie sans subir de nuisances visuelles ou sonores, Pointe-Claire a mis en place un règlement municipal sur les nuisances. Ce règlement protège les résidentes et résidents contre les nuisances jugées intolérables ou dangereuses pour les autres. Il est donc important de rappeler qu'il est interdit de faire du bruit entre 23 h et 7 h dans toute la Ville.

L'entretien des arbres, des arbustes, de l'herbe et des végétaux situés sur votre propriété relève de la responsabilité du propriétaire. La prolifération de certaines plantes peut entraîner des nuisances ou un danger pour vous et vos voisins, c'est pourquoi leur entretien régulier est nécessaire.

Ventes de garage

Les ventes de garage sont autorisées dans toutes les zones résidentielles et ne nécessitent pas de permis. Certaines conditions s'appliquent, veuillez donc consulter notre page Web sur les ventes de garage pour en savoir plus.

Consommation d'eau potable

La Ville a défini des périodes d'arrosage fixes et des règles d'utilisation de l'eau que toutes et tous doivent respecter. Pour consulter le règlement et ses directives, visitez notre page Web sur la **Consommation de l'eau potable**.

Règlements municipaux

La Ville a adopté plusieurs règlements pour protéger, réglementer et gérer son territoire et ses ressources, tout en assurant un cadre de vie de qualité à ses résidentes et résidents. Les règlements peuvent être consultés dans leur intégralité sur la page Web des **Règlements municipaux**.





Services publics disponibles à Pointe-Claire

Les résidentes et résidents de Pointe-Claire et leur famille ont accès à une gamme d'établissements médicaux et d'enseignement, ainsi qu'à des associations sportives et communautaires.

Infrastructures médicales

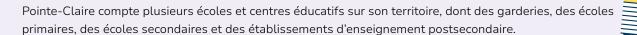
Il y a plusieurs établissements de soins de santé à Pointe-Claire, notamment :

- Hôpital général du Lakeshore (160, avenue Stillview)
- Centre local de services communautaires (CLSC) (180, avenue Cartier)

Le CLSC offre des services de santé et des services sociaux courants, des services de nature préventive ou médicale, des services de réadaptation et de réinsertion, et des services de santé publique. Pour trouver le CLSC le plus près de chez vous, visitez le site Web du gouvernement du Québec: sante.gouv.qc.ca.



Écoles et centres d'éducation





Les résidentes et résidents peuvent utiliser le localisateur de services de garde sur le site Web du gouvernement du Québec (mfa.gouv.qc.ca) pour trouver les garderies à proximité de leur résidence et qui répondent le mieux à leurs besoins.

Écoles primaires (de 4 à 12 ans)

- École primaire Pointe-Claire (93, avenue Douglas-Shand)
- École primaire Saint-Louis (151, avenue Winthrop)
- École Marguerite-Bourgeoys (3, avenue Sainte-Anne)
- École primaire Clearpoint (17, avenue Cedar)
- École primaire St. John Fisher, campus junior (87, avenue Belmont)
- École primaire St. John Fisher, campus senior (121, avenue Summerhill)







Écoles secondaires (12 à 17 ans)

- École secondaire John Rennie (501, boul. Saint-Jean)
- École secondaire Félix-Leclerc (311, avenue Inglewood)
- École secondaire Horizon (90, avenue de Jubilee Square)
- École secondaire St. Thomas (111, avenue Broadview)

Éducation des adultes

Centre de formation des adultes Place Cartier (120, avenue Ambassador)

Enseignement postsecondaire

Collège CDI (1000, boul. Saint-Jean, bureau 500)

Associations sportives et communautaires



Vous êtes un(e) passionné(e) de sport et vous souhaitez rester active et actif en participant à des activités amusantes et stimulantes ? Il y a de nombreux sports et associations sportives auxquels s'inscrire à Pointe-Claire!

La Ville compte plusieurs partenaires qui offrent un vaste éventail de ressources, de services communautaires, de clubs sportifs, d'activités de loisirs, de spectacles et autres festivités. Les résidentes et résidents peuvent également s'inscrire à des sports organisés tels que le hockey, le patinage artistique, le soccer, le baseball et la ringuette auprès de ces associations partenaires.

Transport collectif

Le réseau d'autobus public, régi par la Société de transport de Montréal (STM), dispose de plusieurs trajets sur l'ensemble du territoire. Pour trouver un arrêt d'autobus près de chez vous et établir votre itinéraire, consultez le site **stm.info**.

Réseau de train Exo

Les résidentes et résidents peuvent également utiliser le réseau de train Exo, dont trois gares desservent le territoire de Pointe-Claire. Visitez le site **exo.quebec** pour en savoir plus.

Il y aura deux stations du Réseau express métropolitain (REM) sur le territoire de Pointe-Claire. Le REM de l'Ouest-de-l'Île de Montréal devrait être en fonction à la fin de 2025.



Nouveau au Québec, Canada

Voici un aperçu des éléments importants à savoir lorsque l'on déménage au Québec, Canada.

Le système financier au Québec et au Canada

La monnaie du Canada est le dollar canadien. Il existe plusieurs bureaux de change sur l'île de Montréal pour échanger votre monnaie contre le dollar canadien. Vous pouvez également vous renseigner sur l'argent et les institutions financières de la province en consultant le site Web du gouvernement du Canada consacrée à l'argent et aux finances.

Recherche d'emploi et entrepreneuriat

Le site Web du gouvernement du Québec comporte une section consacrée à l'emploi et aux possibilités d'emploi (quebec.ca/emploi). Cette page Web explique comment trouver un emploi ou un stage, comment gérer sa carrière et les programmes destinés aux travailleuses et travailleurs.

Le gouvernement du Canada propose également un outil pour les nouvelles résidentes et nouveaux résidents à la recherche d'un emploi. Pour accéder à cet outil, visitez le site guichetemplois.gc.ca et saisissez des mots-clés pour commencer à chercher un emploi dans le domaine que vous souhaitez, en fonction de vos préférences et de votre expertise.

Une autre ressource gouvernementale pour les nouveaux arrivants est la page Web Trouver des emplois au Canada sur le site du gouvernement du Canada. Cette page Web contient de nombreuses informations sur la culture du monde du travail au Canada, des informations sur les carrières, les possibilités de bénévolat et bien d'autres choses encore.

Services gouvernementaux

Le gouvernement du Québec offre de nombreux services aux nouveaux immigrants, notamment Arrima - Services en ligne d'immigration et d'apprentissage du français, des informations sur l'immigration permanente au Québec et les possibilités d'emploi. Pour trouver ces informations, consultez le site quebec.ca/immigration.

Le gouvernement du Canada offre également de nombreux services, notamment des évaluations linguistiques, des cours de langue, des informations sur le services de garde et l'éducation, des informations fiscales, des informations sur les services communautaires et des services de soins de santé et de santé mentale. Visitez le site canada. ca/immigration pour en savoir plus sur les services offerts à toutes les résidentes et tous les résidents du Canada.

Engagement social et bénévolat

Si vous souhaitez vous impliquer bénévolement dans votre communauté, sachez que la Ville de Pointe-Claire est fréquemment à la recherche de bénévoles dynamiques qui peuvent participer à l'organisation d'événements et de compétitions sportives, ou qui souhaitent faire partie d'un de nos comités consultatifs. Suivez nos plateformes de communication pour savoir quand ces occasions sont disponibles.

Assurance maladie et santé

Pour bénéficier des différents services de santé couverts. les nouveaux résidentes et résidents doivent s'inscrire pour obtenir leur carte d'assurance maladie. Pour en savoir plus sur la Régie de l'assurance maladie et les services de santé offerts, visitez le site ramq.gouv.qc.ca.



S'établir et trouver un logement

Le Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île (CRC), situé sur le territoire de Pointe-Claire (114, avenue Donegani), est un organisme à but non lucratif qui fait la promotion des organismes locaux et diffuse de l'information sur les diverses ressources communautaires offertes à la population.

Le gouvernement du Québec dispose d'un outil « Habitation et territoire » (quebec.ca/habitation-territoire) qui permet aux nouvelles résidentes et nouveaux résidents de trouver un logement au Québec. Parmi les informations disponibles figurent des renseignements sur la location, les milieux de vie sains, la prévention et la sécurité, ainsi que les démarches nécessaires pour un changement d'adresse.

Les nouvelles résidentes et nouveaux résidents peuvent également consulter la page Commencez votre vie au Canada sur le site Web du gouvernement du Canada. Cet outil vous permettra de trouver un logement, de vous renseigner sur le système d'éducation, d'obtenir un permis de conduire et tout ce dont vous pourriez avoir besoin en tant que nouvelle résidente et nouveau résident.



S'informer

L'un des meilleurs moyens de savoir ce qui se passe dans votre communauté est de rester informer. Voici les principaux médias :

Principaux médias francophones, imprimés et télévisuels

- La Presse

- Le Devoir
- Radio-Canada
- TVA Nouvelles
- Le Journal de Montréal

Principaux médias anglophones, imprimés et télévisuels

- The Montreal Gazette
- CBC News
- CTV Montreal
- Global News

Les principales radios d'information francophones

- 98.5 FM Montréal
- ICI PREMIÈRE 95.1 FM
- Radio Circulation 730 AM
- CPAM 1410 AM

Les principales radios d'information anglophones

- 88.5 FM CBC Radio One
- CJAD 800 AM
- TSN 690 AM

Il existe également de nombreux journaux et médias alternatifs, culturels ou destinés à des communautés culturelles.

Ces radiodiffuseurs et médias traitent de la culture, de l'art, de sujets propres aux communautés, souvent dans plusieurs langues, qui sont peu couverts par les grands réseaux d'information.